

## Résiliation centre européen de formation

Par **BEL Cheyenne**, le 11/07/2018 à 16:16

Bonjour à tous, je me suis inscrite au CEF, n'ayant plus les moyens de payer car j'ai perdu mon travail, je l'es est appeler et ils refusent de résilier mon contrat avec eux, ils m'ont dit de me rapprocher de pole emplois ou de la mission locale mais pôle emplois ne peut pas m'aider, je n'ai même pas droit au RSA car je suis trop jeune enfin je ne m'en sort pas. Le résultat est que j'en ne peux pas résilier mon contrat et j'aimerais savoir comment je peux faire pour le résilier.

Merci à ceux qui m'aideront

Par **jodelariege**, le 11/07/2018 à 20:08

bonsoir ,tout doit être écrit dans votre contrat:

si vous résiliez avant les 3 mois vous devez payer 30% du prix total si vous résiliez après les 3 mois vous devez payer la totalité....sauf cas de force majeure...

Par **pragma**, le 11/07/2018 à 20:55

Bonjour

Regardez dans votre contrat, si'perdre son emploi est considéré cas de force majeure.

Par **pragma**, le 11/07/2018 à 22:22

Ps/

De nombreuses files traitent du sujet,les avez vous consultées ?